

Adoption du nouveau code électoral: l'opposition ira dans la rue pour protester contre ce code

Compte-rendu de la réunion ordinaire de l'opposition, du 07 août 2018, rédigé par le service de communication du chef de file de l'opposition.

Le Cadre de concertation du Chef de file de l'Opposition politique (CC/CFOP) a tenu une réunion ordinaire le mardi 07 août 2018 au siège du CFOP à Ouagadougou. Présidée par le Chef de file de l'Opposition, M. Zéphirin DIABRE, la réunion avait les points suivants inscrits à son ordre du jour :

I. Le débat sur le Code électoral ;

II- La rencontre avec les OSC ;

III- La situation à la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

IV- Les directives de l'Opposition.

Concernant le premier point de l'ordre du jour :

Le débat sur le Code électoral

Les responsables des partis d'opposition ont fait le constat que le pouvoir du MPP a fait un passage en force à l'Assemblée nationale grâce à sa majorité mécanique. L'Opposition politique attire l'attention de l'opinion publique nationale et internationale sur le fait que, contrairement aux prescriptions de bonne gouvernance, ce Code électoral qui a été adopté n'a pas fait l'objet d'un consensus entre la Majorité et l'Opposition. Il apparaît donc, in fine, que les

différentes concertations organisées par le Chef de l'Etat n'étaient qu'un simulacre. Et, à partir de cet épisode, l'Opposition est en situation légitime d'adopter d'autres postures relatives à toutes les demandes de concertation qui émaneraient du pouvoir.

Le Cadre de concertation félicite les députés d'opposition pour leur refus de s'associer à un vote pour cautionner une telle forfaiture. Sur le même sujet, l'Opposition a été informée par ses Groupes parlementaires qu'un recours a été déposé au Conseil constitutionnel contre le Code électoral.

Sur le fond du débat, l'Opposition reste ferme sur ses positions, à savoir que la carte consulaire biométrique doit être un document d'enrôlement. Et elle est confortée dans ses positions par la fébrilité dans laquelle le Gouvernement est en train de sombrer, et par les contradictions flagrantes, émaillées souvent de mensonges, que les ministres étalent dans le débat public.

A titre d'exemple, le ministre des transports, Vincent DABILGOU, affirmait le 05 août dernier, sur Radio Oméga : « Les cartes consulaires qu'on a délivrées n'ont pas de numéro de série. L'objectif de cette carte au départ était seulement de pouvoir vivre tranquillement en Côte d'Ivoire et au Gabon ».

Sur cette même Radio, juste le lendemain, le ministre des affaires étrangères, Alpha BARRY, prenait le contre-pied de son collègue, en affirmant que la carte consulaire biométrique est fiable et que l'État n'a aucun reproche à faire à ce document, raison pour laquelle sa production va continuer. Il prend un autre contre-pied, celui de son collègue Stanislas OUARO (en charge de l'éducation nationale) qui jurait à l'émission « Controverse » de la RTB qu'il y a des juges Burkinabè en Côte d'Ivoire qui délivrent des certificats de nationalité. Le ministre BARRY apporte un démenti formel: « On n'a pas de juge en Côte d'Ivoire et dans les autres pays

d'accueils pour attester de la nationalité de tous ceux qui viennent pour se faire établir la carte d'identité. »

Et que dire du Ministre de l'administration territoriale qui croit savoir que « la carte consulaire biométrique est un document d'identification, et non un document d'identité » ? Le Gouvernement nous fait voir une véritable tour de Babel version burkinabè.

C'est clair : La Majorité est à cours d'argument.

Sur la nature et l'objet de la carte consulaire, l'Opposition politique demande aux dirigeants du MPP de relire le rapport introduit par leur gouvernement en conseil de ministres le 31 Juillet 2013 sur l'opérationnalisation de la carte consulaire biométrique. Il en ressort que la carte consulaire biométrique est établie pour servir directement à la constitution du fichier électoral, sur la base d'une proposition de la CENI de l'époque, de mener concomitamment les deux opérations carte consulaire/fichier électoral. Venir nous dire aujourd'hui, comme le clame le ministre de la sécurité que la carte biométrique a été établie dans un seul souci d'identification, c'est procéder à une manipulation des esprits.

L'opposition politique réaffirma que rien, sauf des calculs politiques mesquins, ne peut expliquer que le Gouvernement récuse la carte consulaire biométrique présentée par l'Etat comme tenant lieu de CNIB, dans un processus quelconque où il est dit que c'est la CNIB qui est exigée. C'est une contradiction flagrante qui ne résiste pas à l'analyse.

De même, l'opposition politique reste ferme sur la question des lieux de votation. Restreindre les lieux de votation de nos compatriotes aux seuls consulats et ambassades n'est rien d'autre qu'un sabot âgé délibéré. Les autres pays de la sous-région trouvent les moyens de conclure des accords avec les gouvernements des pays où résident leurs compatriotes pour multiplier les lieux de vote. Le 29 Juillet dernier, les

Maliens qui vivent au Burkina et en Côte d'Ivoire ont voté dans des écoles prêtées gracieusement par notre gouvernement et par le gouvernement ivoirien. Comment comprendre que le gouvernement burkinabè ne puisse pas obtenir la même faveur pour ses compatriotes ?

Enfin, l'opposition reste toujours vent debout contre l'idée d'une plateforme électronique de fichier électoral basé sur le fichier de l'ONI.

L'Office nationale d'identification est une structure contrôlée aujourd'hui par le MPP à travers le ministère de la sécurité. Son Directeur général est nommé en conseil de ministres. L'expérience que vit actuellement l'Opposition malienne achève de convaincre l'Opposition politique burkinabè que ce système, calqué sur celui du Mali, est une voie grande ouverte pour une fraude électronique. D'ailleurs, attentive à la crise que vit actuellement l'ONI, l'Opposition a compris que cette crise a un lien avec la fraude qui se prépare.

Les Burkinabè de la diaspora, qui ont bien compris que le MPP et ses alliés veulent organiser une fraude gigantesque pour conserver le pouvoir, sauront défendre leurs droits, et ils peuvent compter sur l'Opposition politique pour mener ce combat avec eux.

Rencontre avec les OSC

Dans le même registre, le Chef de file de l'Opposition a rendu compte des concertations qu'il a eues avec les organisations de la société civile (OSC) le lundi 06 août 2018. Il en ressort une grande convergence de vues entre les deux parties sur la question du Code électoral, toute chose qui augure d'une bonne solidarité d'action. Les chefs de partis ont tenu à remercier les OSC pour leur engagement et leur détermination à faire barrage à la forfaiture du pouvoir en place.

Les chefs de partis ont décidé d'initier d'autres concertations, afin de mieux expliquer les positions de

l'Opposition

Situation à la CENI

Comme tous les Burkinabè, l'Opposition a pris connaissance de la récente déclaration de ses commissaires siégeant à la CENI. Cette déclaration fait état des propositions adoptées par la plénière de l'ensemble des commissaires (y compris ceux de la Majorité), au sujet du Code électoral, et qui ont été transmises au Gouvernement. L'Opposition constate que sur les documents de vote, les propositions de la CENI rejoignent les positions du CFOP. Mais, la déclaration des commissaires de la CENI, comparées aux positions prises par le Président de la CENI lors des différentes rencontres avec l'Opposition, obligent à conclure qu'il y a sans doute un problème de coordination entre le Président de la CENI et ses commissaires.

C'est le lieu pour l'Opposition d'inviter le Président de la CENI à toujours privilégier une approche collégiale de sa fonction, et à s'assurer en tout temps que les positions qu'il défend au nom de l'institution sont bel et bien le reflet des discussions préalables qui ont eu lieu en plénière avec l'ensemble des commissaires.

La création de la CENI est le résultat d'un long combat mené par les forces démocratiques pour arracher l'organisation des élections des « griffes » du Ministère de l'administration territoriale. L'Opposition n'acceptera ni une remise en cause des acquis de ce combat, ni un retour en arrière qui replacera notre processus électoral sous la coupe du Gouvernement.

Directives

Le débat sur le Code électoral et le comportement du MPP et de ses alliés, ajoutés à une gouvernance peu vertueuse servie à notre pays depuis Janvier 2016, pose pour l'ensemble des Burkinabè un grave problème à résoudre. Arrivé au pouvoir en effectuant un hold-up sur les aspirations de notre jeunesse,

le MPP est en train de montrer sa vraie face, celle qu'il avait et pratiquait quand il dirigeait le pays durant le règne de Blaise COMPAORE. Il s'avère maintenant que les mea culpa annoncés publiquement à la Place de la nation par les dirigeants actuels du MPP lorsque, sentant le vent tourner, ils ont abandonné leur navire initial pour rejoindre l'Opposition, n'étaient rien d'autre que des postures politiciennes.

Aujourd'hui, en dehors de quelques opportunistes de l'insurrection qui font aujourd'hui carrière sous leurs ailes, et dont on comprend maintenant que la posture d'opposant de l'époque n'avait rien de sincère, personne parmi ceux qui ont bravé la mort pour empêcher la révision de l'article 37 ne nourrit encore d'illusion vis-à-vis de ce régime. L'avenir de notre pays est sombre dans les mains du MPP. Il faut donc que les Burkinabè se lèvent et se fassent entendre.

C'est dans cet esprit, qu'après des échanges nourris sur la situation nationale en général, et la question du Code électoral en particulier, les partis membres du Cadre de concertation ont décidé des directives suivantes :

-Premièrement : Les responsables des sections provinciales des partis membres du CFOP sont invités à se rencontrer le plus rapidement possible, en vue de mettre en place des coordinations provinciales du CFOP, en attendant les instructions à venir.

-Deuxièmement : Les représentants des partis politiques membres du CFOP à l'étranger sont invités à se concerter s'ils ne l'ont déjà fait, à publier des déclarations communes sur la question du Code électoral, et à envoyer des correspondances aux autorités des pays d'accueil pour expliquer la forfaiture que prépare le Gouvernement. L'Opposition les invite en outre à organiser des conférences de presse pour sensibiliser les opinions, à initier des tournées dans leurs ressorts territoriaux pour expliquer les positions de l'Opposition. En

plus, les représentants de l'Opposition à l'extérieur sont invités à organiser le boycott actif des visites que les dignitaires du pouvoir du MPP seraient amenés à effectuer dans leurs pays d'accueil. Ce boycott doit consister en des interpellations publiques et visibles et ce, dans le respect des législations en vigueur dans les pays d'accueil.

-Troisièmement : Au regard de la gravité de la situation et du danger que fait courir à notre pays le pouvoir du MPP, l'Opposition politique a décidé de convier les Burkinabè à une série de marches de protestation dont la date de la première sera annoncée incessamment. L'Opposition invite ses militants et sympathisants, ainsi que l'ensemble des patriotes, à se mobiliser et à se tenir prêts pour s'engager résolument dans la nouvelle phase du combat qui s'annonce. D'autres actions sont programmées, qui seront dévoilées en temps opportun. Débutée à 18 heures, la rencontre a pris fin à 22h, dans une ambiance de camaraderie militante et de très forte détermination.

Ouagadougou, le 08 août 2018

Le service de communication du Chef de file de l'Opposition

Nouveau code électoral : l'opposition s'y oppose

Dans la matinée d'hier mardi 31 juillet 2018, les députés de l'opposition qui ont boycottés le vote du nouveau code électoral le lundi 30 juillet, ont convoqués la presse pour s'expliquer sur son acte et donner sa position sur la question. Les groupes parlementaires de l'Union pour le changement et le progrès (UPC), du Congrès pour la démocratie

et le progrès (CDP) et de la Paix, justice et réconciliation nationale (PJRN), ont indiqué qu'ils n'allaient pas se laisser faire car le nouveau texte électoral «est une régression démocratique».

Pour les prochaines élections présidentielles qui devront avoir lieu en 2020 au Burkina, l'opposition a décidé de s'unir pour lutter contre le nouveau code électoral. Prévue pour se tenir lundi, c'est finalement hier mardi que les députés de l'opposition ont animé leur conférence de presse pour une fois encore signifier leur ras-le-bol contre l'adoption du nouveau code électoral qui, selon eux, comporte des germes de divisions sociales. A cet effet, les représentants de l'opposition ont eu le soutien des responsables, militants et sympathisants de leurs partis respectifs.

En effet, le siège du Chef de file de l'opposition (CFOP) a été pris d'assaut ce mardi 31 juillet dans la matinée par près de 200 militants de la trentaine de partis membres de l'opposition pour témoigner leur soutien à leurs représentants et en même se démarquer du code électoral nouvellement adopté.

Et, le message est le même depuis ce bras de fer qui oppose l'opposition à la majorité. Alors les militants de l'opposition entendent ainsi, interpeller la majorité sur le caractère sélectif du code électoral qui, à n'en pas douter, «empêchera beaucoup de Burkinabè de la diaspora» de ne pas pouvoir voter en 2020, puisque le texte oblige les votants à ne s'acquitter de leur droit de citoyen qu'avec leur Carte nationale d'Identité Nationale Burkinabè (CNIB) ou le passeport en cours de validité.

Le code électoral demande également à tous les électeurs de la diaspora de ne se rendre qu'aux ambassades et consulats pour pouvoir voter, a déploré l'opposition. Pour le député de la Nouvelle alliance du Faso (NAFA), François Bacyé, «le vote des Burkinabè de la diaspora est avant tout une question de justice sociale», invitant le gouvernement du Mouvement du

Peuple pour le Progrès (MPP) à tenir compte de leurs propositions.

Zéphirin Diabré, a d'abord rappelé que le processus du vote des Burkinabè a été lancé depuis 2009, rejetant tout net la politique de la majorité actuelle qui se réclamerait seul le succès de cette orientation politique.

Il indique aussi qu'en son temps, ce sont trois pièces que sont la «CNIB, la carte consulaire et le passeport» qui avaient été retenues comme documents de vote des Burkinabè de la diaspora. C'est la raison pour laquelle, l'opposition, à cette conférence de presse, s'est demandée «pourquoi» la majorité à écarter la carte consulaire comme document de vote. L'opposition se dit «inquiète» du discours de la majorité tendant à mettre en cause la fiabilité de la carte consulaire des Burkinabè vivant en Côte d'Ivoire car cela pourrait «être utilisé» contre les compatriotes résidant sur le territoire ivoirien.

Le président du Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP, ex-majorité) Eddie Komboïgo, s'est demandé «comment le gouvernement en temps et en moyens fera pour doter nos compatriotes de l'étranger de la CNIB d'ici 2020», afin qu'ils puissent établir leur carte électorale et voter. Pour le premier responsable du parti fondé par l'ex-chef de l'Etat Blaise Compoaré qui jouirait d'une forte popularité auprès des Burkinabè vivant en CI, c'est déjà une politique vouer à l'échec et le CDP de concert avec les autres partis frondeurs à cette loi, s'érigeront contre ce texte pour permettre aux «985 000 détenteurs de cartes consulaires» de pouvoir voter en 2020.

Les députés de l'opposition après les débats, ont quitté la plénière en guise de protestation contre le nouveau code électoral qu'ils qualifient d'un «grave recul démocratique».

Burkina : Roch Kaboré demande à Zéphirin Diabré d'éviter "la critique facile"

Le président du Faso Roch Kaboré dont le bilan est régulièrement critiqué par l'opposition politique, a demandé à son premier responsable Zéphirin Diabré, d'éviter "la critique facile".

"Le chef de file de l'opposition politique (CFOP) est dans son rôle. Je ne demande pas au CFOP de louer les actions du gouvernement. Cependant, je lui (Zéphirin Diabré) demande simplement de ne pas être dans la critique facile, parce que le rôle de l'opposition, c'est aussi la construction du Burkina Faso".

Ces propos du président du Faso Roch Marc Christian Kaboré ont été relayés mardi, dans une interview publiée par les quotidiens Sidwaya (public) et Le Pays (privé).

Le bilan du président du Faso, arrivé aux affaires en décembre 2015, est régulièrement et sévèrement critiqué par l'opposition politique, qui compare la prétendue lenteur de son gouvernement à celui d'un moteur diesel.

"C'est trop facile de rester sans action et de passer le temps à dire "là ça ne va pas, là non plus...". Quelle est son action en termes de propositions pour faire avancer les choses ? ", s'est interrogé le chef de l'Etat.

D'après M. Kaboré, "si les critiques sont fondées, le gouvernement doit les prendre en compte, parce que ce qui compte, c'est l'intérêt du pays".

Mais, "J'estime que pour l'instant, le peuple burkinabè m'a fait confiance en m'élisant et j'assume ma mission vis-à-vis du peuple", a tranché Roch Marc Christian Kaboré.

Agence d'Information du Burkina

[//pagead2.googlesyndication.com/pagead/js/adsbygoogle.js](http://pagead2.googlesyndication.com/pagead/js/adsbygoogle.js)

//

Burkina: Le projet de loi fortement décrié par l'opposition est adopté

L'Assemblée nationale du Burkina Faso a adopté lundi, le projet de loi sur l'allègement des procédures de contractualisation des programmes partenariats publics-privés, lors d'une séance extraordinaire, boycottée par l'opposition politique qui accuse le pouvoir de promouvoir la corruption.

Le texte a été voté à l'unanimité des 76/127 députés présents (y compris des procurations).

Une quarantaine de députés de l'opposition, accusant le pouvoir de vouloir enrichir des opérateurs économiques qui lui sont proches par des procédures d'entente directes, ont boycotté la séance.

Le président de l'Assemblée nationale Salif Diallo a estimé que ces députés et leurs partis sont contre les intérêts des populations, en manque d'infrastructures de base (routes, hôpitaux, écoles, électrification...).

Agence d'Information du Burkina (AIB)